

Date de dépôt : 28 août 2024

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite de Guy Mettan : Les ressources humaines des HUG sont-elles à la hauteur des enjeux de qualité requis pour un hôpital universitaire de premier rang ?

En date du 21 juin 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

L'an dernier, une question écrite urgente avait relevé la brusque dégringolade des HUG dans le classement mondial des hôpitaux. On se souvient que les HUG avaient alors chuté de la 32º place à la 77º. On avait alors répondu qu'il s'agissait d'un accident passager et que la situation serait vite rétablie. Or, le classement 2024 n'a que très partiellement corrigé les choses, les HUG remontant à la 63º place. Mais ils sont encore loin d'avoir retrouvé leur rang d'antan, surtout quand on sait que les trois autres grands hôpitaux suisses, Zurich, Lausanne et Bâle, ont non seulement maintenu leurs positions, mais l'ont améliorée par rapport à 2023 en se classant cette année respectivement aux 10º, 13º et 14º rangs, très loin devant Genève.

Cette difficulté à regagner le terrain perdu et à retrouver les performances d'il y a deux ans n'est-elle pas due à une gestion déficiente en matière de ressources humaines, et notamment à la nomination de chefs de service qui n'ont pas les compétences requises pour un hôpital universitaire digne de ce nom ?

Sachant que le département de radio-oncologie a perdu nombre de ses meilleurs médecins ces dernières années, de même que celui de radiologie, qui a enregistré le départ de 17 de ses meilleurs éléments alors que la gynécologie obstétrique s'est séparée de l'un de ses chercheurs les plus prometteurs, lequel travaille désormais à l'Hôpital de Fribourg, et sachant

Q 4010-A 2/5

que certains des chefs de service récemment engagés présentaient des CV bien moins fournis que celui de leur principal concurrent non retenu en termes de volume et de qualité de publications (et cela pour ne citer que les éléments parvenus à notre connaissance), n'y a-t-il pas lieu de s'inquiéter de cette politique de recrutement qui n'offre pas leur chance aux meilleurs et se contente d'engager des responsables de deuxième niveau, lesquels font chuter les HUG dans le classement mondial étant donné l'importance du critère des publications dans ces classements ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat du soin qu'il mettra à répondre à cette question.

3/5 Q 4010-A

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Pour assurer le bon fonctionnement des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), il est important de préserver l'équilibre entre la relève interne et les recrutements externes.

Un hôpital universitaire a besoin de s'ouvrir à des médecins académiques d'autres lieux de Suisse et de l'étranger, mais il doit également être ouvert à la relève formée en son sein, pour des raisons de culture institutionnelle et de valorisation des parcours académiques. En effet, réunir un dossier scientifique d'excellence permettant de prétendre à un titre de professeure associée ou professeur associé ou de professeure ou professeur ordinaire demande un investissement important, au-delà du travail clinique, et ne peut se faire que pendant les heures de travail. L'effort consenti doit pouvoir être reconnu par la possibilité d'accéder à la fonction de cheffe ou chef de service, sous peine de décourager les candidates et candidats à une carrière académique.

La répartition actuelle des cheffes et chefs de service aux HUG est récapitulée dans les 2 tableaux ci-dessous. L'un donne l'origine du diplôme, l'autre si la cheffe ou le chef de service est issu de la relève interne aux HUG ou a été recruté à l'étranger. A noter que l'on peut être en possession d'un diplôme étranger et faire néanmoins partie de la relève interne; il n'est pas rare que des collègues étrangères ou étrangers travaillent de nombreuses années aux HUG avant de devenir cheffe ou chef de service.

Origine du diplôme	n	
Suisse	46	67%
GE	32	
Autre faculté suisse	14	
Etranger	23	33%
Total	69	

Relève	n	
Externe	18	26%
Diplôme CH hors GE	6	
Diplôme étranger	12	
Interne	51	74%
Diplôme GE	32	
Diplôme CH hors GE	8	
Diplôme étranger	11	
Total général	69	

Q 4010-A 4/5

Classements internationaux

Suite au dépôt, le 29 août 2023, de la QUE 1930 relative à la 77° place des HUG au classement *Newsweek* des meilleurs hôpitaux du monde, les HUG ont rappelé, par le biais de la réponse du Conseil d'Etat (QUE 1930-A), que le classement en question ne reflète que très imparfaitement la qualité des soins et l'accueil dispensés à leurs patientes et patients. Ainsi, alors que les HUG occupaient, selon l'enquête de l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ), la meilleure place parmi les hôpitaux universitaires suisses pour ce qui est de la satisfaction des patientes et patients avec la qualité des soins aigus prodigués, ils se retrouvaient en même temps relégués à la 77° place selon *Newsweek*, derrière 3 des 5 hôpitaux universitaires suisses.

Les HUG ont également rappelé dans la réponse susmentionnée que les efforts considérables qu'ils ont investis dans la recherche et la formation ne sont que peu pris en compte dans ce classement. Il en est de même de la présence de multiples centres d'excellence, tels que les centres nationaux d'expertise en maladies infectieuses et les centres collaborateurs OMS, ainsi que de l'excellence dans le domaine des spécialités.

Ainsi, pour rappel, *PME Magazine* et *Handelszeitung* ont dévoilé le classement des meilleurs services médicaux 2024. Sur les 280 hôpitaux suisses analysés, les HUG se démarquent par des positions de premier plan dans de nombreuses spécialités :

- neurologie : 2^e place;
- chirurgie cardiaque : 3º place;
- obstétrique : 3^e place;
- neurochirurgie : 5^e place et 1^{er} rang pour la Suisse romande;
- cardiologie : 9^e place et 2^e rang pour la Suisse romande;
- psychiatrie : 8^e place, en progression de 7 places par rapport à 2023;
- orthopédie : 12° place et 2° rang pour la Suisse romande.

Malgré ses limitations claires, il est indéniable que le classement établi par *Newsweek* bénéficie d'un important retentissement médiatique. Aussi, afin de renforcer leur visibilité, au terme d'un analyse complète des critères soutenant le classement, les HUG ont déployé un travail d'envergure centré sur :

 la promotion à l'externe de l'image de l'institution par la mise en lumière des dispositifs labellisés, la médiatisation des innovations et de la recherche de pointe, ainsi que la mise en avant des actions entreprises en faveur des patientes et patients; 5/5 Q 4010-A

 le renforcement du travail sur l'amélioration continue de la satisfaction des patientes et patients (enquête ANQ) et la promotion au sein des HUG et à l'externe de l'usage des différents indicateurs en lien avec la qualité des soins perçue par la patiente ou le patient;

 la mise en lumière des projets visant à améliorer la réhabilitation fonctionnelle des patientes et patients, la baisse de la mortalité et les prises en charge dans les spécialités.

Ces actions, qui seront encore renforcées, ont permis aux HUG de gagner 14 places dans le classement *Newsweek* 2024, alors que l'Hôpital universitaire de Zurich, le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et l'Hôpital universitaire de Bâle n'en gagnaient respectivement que 2 et 1. Les HUG sont certains que la poursuite de cette stratégie leur permettra à terme de faire reconnaître à l'international comme au niveau national, sa place de premier hôpital de Suisse.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière : Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI La présidente : Nathalie FONTANET